



N^o 319

Le 24 décembre 1989

CLARK ANNONCE UNE AIDE HUMANITAIRE À LA ROUMANIE

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement canadien octroierait immédiatement \$100 000 à la Croix-Rouge canadienne en réponse à l'appel lancé par cette dernière pour des contributions en espèces pour des fournitures médicales d'urgence à l'intention de la Roumanie.

"La Croix-Rouge Internationale a fait ses preuves pour ce qui est de la mise en place de secours d'urgence" a déclaré M. Clark. "Des contributions en espèces en réponse à l'appel de la Croix-Rouge sont un moyen très efficace pour le Canada et les Canadiens de fournir une aide humanitaire aux Roumains" a-t-il ajouté.

La situation en Roumanie demeure incertaine. M. Clark a formé le vœu que la violence tragique cesse immédiatement et que le nouveau régime et le peuple roumain travaillent ensemble à la reconstruction de leur pays, dans un esprit de paix et de démocratie.

Le gouvernement canadien reste en contact avec les ressortissants canadiens en Roumanie. Tous seraient en sécurité. L'ambassade demeure opérationnelle et fournit de l'aide consulaire aux Canadiens désirant quitter le pays.